

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 52 (1911), p. 69-75

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1911__52__69_0

© Société de statistique de Paris, 1911, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 3. — MARS 1911

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 FÉVRIER 1911

SOMMAIRE. — Adoption du procès-verbal de la séance du 18 janvier 1911. — Élection d'un membre titulaire. — Présentation de trois membres titulaires. — Correspondance : M. le Secrétaire général. — Distinctions honorifiques et anniversaire. — Présentation d'ouvrages : M. le Secrétaire général. — Communication de M. Jules Bernard sur la statistique des transports de denrées de France en Angleterre. Discussion : MM. Vassillière, Barriol, Watelet, Yves Guyot, Cadoux. — Communication de M. Meuriot sur les élections anglaises en 1910.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. DESROYS DU ROURE, vice-président, qui présente les excuses de M. Charles Laurent, président, qu'une indisposition heureusement de peu de gravité retient à la chambre.

Le procès-verbal de la séance du 18 janvier est mis aux voix et adopté : il est pris note d'une observation de M. Jules Bernard signalant une erreur typographique dans le compte rendu de la communication de M. Bunle ; à la page 40, 11^e ligne, au numérateur de la valeur de γ ,

Il faut lire : $\Sigma (a_i - \alpha) (b_i - \beta)$ *au lieu de :* $\Sigma (n_i - \alpha) (b_i - \beta)$

Conformément au règlement, il est procédé à l'élection de M. le comte DE SAINT-MAURICE, présenté au cours de la dernière séance, et qui est admis à l'unanimité comme *membre titulaire*.

Sont présentés comme *membres titulaires*, pour être soumis à l'élection au cours de la prochaine séance :

MM. LUSTGARTEN, sous-directeur de la banque de l'Union Parisienne, 71, boulevard Malesherbes (VIII^e), par MM. Alfred Neymarck et Barriol ;

Henri GANS, banquier, 26, rue Laffitte (IX^e), par MM. Perquel et Barriol ;

Henri BERNARD, professeur agrégé au lycée Carnot, 7, rue Goumou (XVII^e), par MM. Alfred Neymarck et Fernand Faure.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne connaissance de la correspondance ; il signale l'insertion, dans le répertoire bibliographique des *Annales de la Société de Géographie*, de plusieurs articles du volume des *Notes sur Paris*. Il fait part également de l'offre faite par notre collègue M. Salefranque, et acceptée avec empressement par le Conseil, de mettre à jour la table des matières du *Journal* dressée en 1900.

M. Barriol informe la Société que la dignité de chevalier de Saint-Michel et Saint-

Georges a été conférée à M. Knibbs, directeur de la statistique du Commonwealth of Australia, membre associé.

M. le PRÉSIDENT adresse, au nom de tous, ses félicitations à notre collègue. Il est assuré également que la Société voudra joindre ses félicitations à celles qui ont été adressées de toutes parts à notre collègue M. von Mayr (1), à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL signale, parmi les ouvrages reçus depuis la dernière séance, les *Observations économiques de vies ouvrières*, par M. Imbert, la troisième partie de l'ouvrage de M. von Mayr : *Statistik und Gesellschaftslehre*, l'*Annuaire statistique* de la République Argentine, le soixante-quatorzième volume du *Statistical Abstract* du Royaume-Uni, etc.

L'ordre du jour appelle la communication de M. Jules Bernard sur la *Statistique des transports de denrées de France en Angleterre*.

M. Jules BERNARD, après avoir signalé l'insuffisance de la production des fruits et légumes dans les régions du nord de l'Europe, en face de leur consommation intense, remarque que le marché le plus important de ces denrées est l'Angleterre, qui, en 1906, a importé pour 44 millions de francs de pommes, pour 23 millions d'oignons, pour 16 millions de raisins. De 1901 à 1907, le tonnage total des importations de fruits frais et légumes cultivés en Europe est passé de 287 000 tonnes à 406.000 tonnes, soit une augmentation moyenne de 7 % par an ; les principaux pays de provenance sont les États-Unis, le Canada, la France, l'Espagne, la Hollande, la Belgique et l'Italie.

Bien que les statistiques douanières ne permettent pas toujours de connaître le point de départ réel des importations, on peut considérer comme produit en France ou en Algérie tout ce qui est exporté des ports français dans le Royaume-Uni, le tonnage moyen annuel des fruits frais ainsi transportés a été, de 1904 à 1907, de 56.340 tonnes, soit 18 % du total des importations anglaises de même nature ; la part de la France est donc importante, mais, pour certaines catégories de fruits, telles que les pommes (2 % du total) et les raisins (1 %), elle est loin d'atteindre ce qu'on pourrait espérer.

Pour favoriser ce commerce, les compagnies de chemins de fer se sont préoccupées depuis longtemps de donner des facilités spéciales aux transports de denrées périssables, telles que les fruits et les légumes, par des abaissements de tarifs, par la création de transports directs permettant d'arriver dans un délai de 24 heures sur le marché de Covent-Garden et de 48 heures sur les marchés du nord de l'Angleterre, par l'emploi de wagons spécialement aménagés, par une publicité étendue faisant connaître aux producteurs les conditions les plus favorables à l'écoulement sur les marchés consommateurs, etc.

Les statistiques du trafic du réseau du Nord, par les rails duquel transite près de la moitié des exportations de fruits et légumes vers l'Angleterre, permettent de constater les résultats de ces efforts. Abstraction faite de l'année 1910, où la récolte a été exceptionnellement déficitaire, le trafic, de 1905 à 1909, est passé de 22.845 tonnes à 34.665 tonnes, soit 9 % d'augmentation par an. Sur ces 34.665 tonnes, 6.276 proviennent du réseau du Nord, 5.633 des réexpéditions de Paris ; 8.589 tonnes viennent du réseau de Lyon, 7.705 de l'Orléans, 2.677 du Midi, 456 de l'Ouest-Etat et 329 de l'Est. Il est à remarquer que la part des départements de la région du Nord (Oise, Somme et Seine-et-Oise) est peu importante ; cette insuffisance justifie les efforts des sociétés d'agriculteurs pour amener les producteurs de ces régions à améliorer leurs produits et à développer leurs relations extérieures.

La presque totalité des exportations se fait par le port de Boulogne, où des installations spéciales ont été créées ; elles sont reçues en Angleterre par Folkestone, Londres et Hull.

(1) Nous recevons au moment de mettre sous presse un article du docteur Reinhold Jackel relatif aux travaux du professeur Georges von Mayr, il sera publié dans le numéro d'avril.

L'exportation vers l'Allemagne et la Belgique a pris quelque importance dans ces dernières années ; en 1909, le réseau du Nord a expédié 8.088 tonnes en Allemagne et 3.093 tonnes en Belgique. Au total, l'exportation des fruits et légumes par ce réseau a été de 42.846 tonnes, dont le produit brut a été de 1.865.122 francs, soit une moyenne de 45⁵³ par tonne.

Pour l'Angleterre, ces chiffres ne représentent qu'une partie des importations, qui ont été au total, en 1908, de 496.566 tonnes, dont 303.682 tonnes en provenance des ports français et 192.884 tonnes en provenance des ports belges et hollandais. En France, la plus grande partie de ces envois passe par les ports du réseau de l'État (201.053 tonnes) ; à l'étranger, le port de Rotterdam tient la première place.

M. Bernard, en présence de ces résultats statistiques, fait ressortir l'intérêt qu'offrent pour la France les exportations de fruits et de légumes, qui n'ont pas encore acquis toute l'importance qu'elles paraissent susceptibles d'obtenir, ce qui tient au retard apporté par nos producteurs dans les méthodes à appliquer pour approprier les productions aux goûts de la clientèle anglaise, ainsi qu'aux procédés insuffisants d'emballage et de conservation. C'est donc du côté de l'éducation industrielle et commerciale des producteurs et des intermédiaires qu'il convient de diriger les efforts faits en vue de développer cette branche du commerce.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Bernard de sa communication très documentée et déclare la discussion ouverte.

M. VASSILLIÈRE dit que les statistiques citées ne font pas ressortir l'entière réalité des faits ; si certains réseaux, tels que le Nord et le P.-L.-M., ont toujours donné de grandes facilités aux transports de denrées périssables, il n'en est pas de même partout ; il cite l'exemple de l'Ouest-État, où des wagons, dirigés de Gaillon sur Dieppe en petite vitesse en raison de la faible distance à parcourir, ont été décrochés à Rouen pour y attendre 24 heures, parce que les règlements donnaient au réseau le droit d'user de ce délai.

En ce qui concerne la faible part prise aux exportations par les départements du Nord, M. Vassilière fait ressortir que cette région est moins apte que d'autres aux cultures dont il s'agit, et que de plus la grande densité de la population y provoque une consommation très intense qui réduit d'autant les possibilités d'exportation.

Il insiste aussi sur la tendance actuelle à diriger les exportations vers l'Allemagne ; cela tient à ce que les marchés de ce pays sont moins encombrés que ceux d'Angleterre. A Londres, comme à Paris, les produits qui ne sont pas de premier choix ne trouvent à s'écouler qu'à des prix très réduits. Pour remédier à cet inconvénient, on préconise l'envoi direct des produits de qualité courante vers les marchés du nord de la Grande-Bretagne : Hull, Glasgow, Edimbourg, etc.

M. Vassilière déclare d'ailleurs se rallier aux conclusions de M. Bernard, et, après avoir rendu hommage aux efforts faits par les compagnies du Nord et du P.-L.-M., pour l'amélioration des transports, ajoute que la création d'écoles volantes, en vue de faire l'éducation des producteurs pour les procédés les plus favorables à l'exportation, serait de nature à favoriser le développement de la culture fruitière et légumière en France.

M. BARRIOL fait remarquer que les compagnies, qui sont des entreprises commerciales et non des administrations, ont un intérêt propre à donner des facilités aux exportateurs pour le transport et l'écoulement de leurs produits.

M. BERNARD préférerait voir diriger les exportations vers l'Angleterre plutôt que vers l'Allemagne. Les Anglais offrent en effet des prix beaucoup plus élevés ; c'est, il est vrai, à la condition d'avoir de très beaux produits. Nos agriculteurs ne se font pas une idée exacte de ce qu'est le marché anglais et s'obstinent à ne pas produire les fruits qui lui conviennent, et qui ne sont pas les mêmes que ceux qu'il faut offrir au consommateur français. On a fait des brochures indiquant les conditions d'envoi les plus favorables, donnant des adresses de destinataires ; on a pu ainsi développer les exportations sur quelques points, tels que Montmorency ;

mais il reste beaucoup à faire, notamment en ce qui concerne les exportations de pommes.

M. WATELET dit qu'il est nécessaire de faire connaître le plus largement possible aux cultivateurs les conditions favorables à l'exportation ; à ce point de vue, il serait utile de répandre le travail de M. Bernard dans les sociétés d'agriculture. Quant à la direction à donner aux expéditions, il croit aussi préférable de s'adresser à l'Angleterre, pays riche et qui paie cher ; en Allemagne, on ne pourra pas vendre les fruits des pays tempérés, que ce pays produit en abondance chez lui ; et, pour les fruits des climats plus chauds, on se heurtera à la concurrence active de l'Italie.

M. YVES GUYOT croit qu'on n'obtiendra jamais par la publication de brochures de résultats comparables à ceux que donnerait l'éducation par la vue ; il faudrait que les producteurs, ou au moins quelques-uns d'entre eux, puissent se rendre compte *de visu* des conditions spéciales du marché de Londres.

M. CADOUX signale les efforts faits par la compagnie anglaise de South Western Railway, qui a installé à Saint-Malo un service spécial pour le transport des denrées périssables en Angleterre ; non seulement elle applique des tarifs réduits et a créé des transports rapides, mais elle s'occupe de faire l'éducation des agriculteurs ; elle fournit des emballages, donne des leçons sur la manière de les utiliser, indique des produits nouveaux susceptibles de trouver un débouché en Angleterre : mûres, pommes de terre hâtives, etc.

M. Cadoux insiste aussi sur la puissance de la démonstration par l'exemple sur les populations rurales ; c'est ainsi qu'à Plougastel, la culture des fraises, à la suite d'un essai heureux, a pris un développement remarquable en quelques années.

Il conclut en disant que si tous les réseaux de chemins de fer faisaient un effort comparable à celui qu'ont fourni le South Western, le Nord et le P.-L.-M., les exportations s'accroîtraient considérablement.

M. BARNOT rappelle à ce sujet que le réseau de Lyon a organisé un concours d'emballages, pour montrer la façon dont les fleurs et les fruits doivent être emballés en vue de l'expédition pour Londres, et que ce concours a donné d'excellents résultats.

M. VASSILIÈRE dit que le retour des emballages vides constitue une gêne considérable pour le trafic ; on pourrait, il est vrai, faire les expéditions en emballages perdus, mais on se heurte de ce côté à l'opposition des commissionnaires en fruits, qui se chargent de la fourniture des emballages et en tirent de gros bénéfices qui disparaîtraient en partie, si les emballages vides n'étaient pas renvoyés à leur point de départ.

M. YVES GUYOT ajoute que cette fourniture d'emballage constitue une forme de commandite, les commissionnaires faisant aux producteurs l'avance des emballages.

M. BERNARD assure qu'il serait désirable que le producteur fût mis en rapport direct avec le consommateur, par la suppression de la réexpédition à Londres et l'envoi immédiat d'une partie des produits dans le nord de l'Angleterre ; on pourrait ainsi faire les expéditions par emballages perdus.

M. VASSILLIÈRE dit qu'il a à peine besoin d'insister sur ce fait que l'agriculture a besoin d'être renseignée sur l'état mondial des cultures pendant tout le cours de la végétation ; or, les statistiques officielles emploient deux procédés différents pour arriver à ce but :

1° La statistique se borne à recueillir sur place et à fournir des renseignements relatifs à l'aspect de la végétation, c'est-à-dire à des choses existant réellement, et qui peuvent être appréciées par tout observateur un peu expert, par un simple examen des cultures d'une région donnée.

Les renseignements recueillis sont publiés dans un rapport succinct donnant sur chaque plante des informations très résumées et exprimant l'aspect ainsi que les événements passés qui ont influencé la végétation. Les informations recueillies sont, de plus, résumées par une note qui, d'après l'échelle adoptée, traduit sous une

forme concise le renseignement fourni. C'est ainsi, par exemple, que dans l'échelle du ministère de l'agriculture de France, on considère que :

100 signifie très bon.	50 signifie passable.
80 — bon.	30 — médiocre.
60 — assez bon.	20 — mauvais.

Si l'on dit par exemple qu'au 1^{er} février le blé mérite la cote 80, cela veut dire que, à ce moment, l'aspect de la végétation est satisfaisant, que les tiges sont bien développées, qu'il n'y a pas de places clairsemées, etc. . . .

2^e Dans la deuxième méthode, après une enquête sur place, les renseignements recueillis sont résumés sous la forme concise d'une note donnée à chaque culture, mais, au lieu de représenter l'état de la végétation au moment de l'enquête, cette note évalue le rendement de la récolte future. Naturellement, pour ce calcul, il est tenu compte de tous les événements ultérieurs qui normalement doivent se produire dans une année moyenne.

Ainsi, au 1^{er} février, par exemple, on constate un certain aspect de la végétation et en tenant compte des gelées qui dans une année moyenne surviennent en avril, la statistique prévoit une récolte « médiocre ». Si, comme le fait le département de l'agriculture des Etats-Unis, on prend 100 comme cote d'année moyenne, on doit publier la cote 60, pour l'année étudiée ; cela veut dire qu'au 1^{er} février, le blé offre un aspect qui fait espérer un rendement des 60 centièmes d'une année moyenne.

Et, ainsi, dans cette méthode, en dehors de la récolte future, s'introduit la notion, purement artificielle et arbitraire, de l'année « moyenne » qui est celle où tous les événements influent sur la végétation : phénomènes météorologiques, invasions d'insectes, de champignons, etc. . . .

Comme il y a le plus grand intérêt à l'adoption et à l'application d'une méthode unique pour tous les pays, M. Vassilière conclut en demandant le sentiment de la Société de Statistique et il est décidé que cette question sera placée en tête de l'ordre du jour de la séance du 15 mars.

La Société décide d'inscrire cette question en tête de l'ordre du jour de sa prochaine séance.

La discussion de la communication de M. Bernard étant épuisée, M. le PRÉSIDENT donne la parole à M. Meuriot pour sa communication sur les *élections anglaises en 1910*.

M. MEURIOT rappelle que le Parlement anglais qui a été dissous au mois de décembre dernier est un de ceux qui ont eu la plus courte durée de toute l'histoire de l'Angleterre : il a en effet été renvoyé après dix mois d'existence. Les élections qui ont suivi cette dissolution donnent l'occasion d'étudier la composition du corps électoral anglais et les résultats politiques de sa dernière consultation.

On a l'habitude de parler de la démocratie anglaise : c'est une expression inexacte : les électeurs anglais sont en effet relativement peu nombreux : 7.500.000, sur 11.900.000 adultes du sexe masculin âgés de plus de 21 ans. Le nombre des électeurs est ainsi de 17 pour 100 habitants, alors que cette proportion s'élève à 28,70 % en France, et à 21,65 % en Allemagne, où l'âge requis pour être électeur au Reichstag est cependant fixé à 25 ans. Cela tient à ce que seuls électeurs ceux qui sont propriétaires d'une maison ou d'une terre ou qui paient un loyer annuel de 10 livres sterling ; aussi les quartiers pauvres des grandes villes ont-ils très peu d'électeurs ; dans Whitechapel, le corps électoral forme 5,10 % de la population, tandis que le quartier des Gobelins, à Paris, compte 23,50 % d'électeurs.

Il faut tenir compte, en outre, des votes pluraux, qu'on estime correspondre à 450.000 voix, ce qui vient encore réduire le nombre des électeurs disposant des 7.500.000 voix citées plus haut.

Le nombre des députés aux Communes est de 670, dont 465 pour l'Angleterre, 30 pour le pays de Galles, 72 pour l'Ecosse et 103 pour l'Irlande. Par suite du

dépeuplement de l'Irlande survenu depuis le dernier *redistribution act*, cette partie du Royaume-Uni se trouve proportionnellement beaucoup plus représentée que les autres : elle compte un député pour 43.000 habitants et 6 600 électeurs, alors que l'Angleterre a un député pour 73.000 habitants et 12.600 électeurs, et l'Ecosse un député pour 66.000 habitants et 10.000 électeurs.

Les circonscriptions électorales se divisent en deux catégories : les bourgs et les comtés ; cette répartition ne correspond nullement à celle de la population en population urbaine et population rurale ; plusieurs bourgs (Salisbury, Winchester, Taunton, etc.), sont des villes peu importantes, alors que de grandes agglomérations de banlieue (Tottenham, Willesden, Leyton, etc.), votent avec les comtés. La division en bourgs et comtés a une origine historique et non géographique. Cela explique pourquoi le nombre des électeurs croît plus vite dans les comtés que dans les bourgs ; de 1895 à 1910, il est passé de 2.492.000 à 2.982.000 dans les bourgs, et de 3.767.000 à 4.665.000 dans les comtés ; ceux-ci sont en général moins représentés ; ils ont 1 député pour 12.500 électeurs, contre 1 pour 10.500 dans les bourgs.

Au point de vue du nombre des candidatures dans les élections, il est à remarquer que ce nombre est peu élevé, ce qui tient à l'absence de scrutin de ballottage, les élections ayant lieu dès le premier tour à la majorité relative ; aux dernières élections, 15 circonscriptions seulement ont eu à choisir entre trois candidats. Dans beaucoup de cas même, il n'y a qu'un seul candidat qui est alors déclaré élu sans scrutin ; ce sont les élections incontestées (*unopposed*) ; 143 députés ont été ainsi proclamés élus en décembre dernier, contre 73 en janvier 1910, 240 en 1900 et 212 en 1886. La proportion de ces élections est surtout forte en Irlande, avec 64 élections incontestées, contre 57 en Angleterre, 10 dans le pays de Galles et 12 en Ecosse. En général, elle est plus considérable dans les comtés que dans les bourgs.

La proportion des voix non représentées est aussi considérable qu'en France ; aux dernières élections, les candidats élus, non compris les *unopposed*, représentaient 2.776.000 votants et 6.035.000 électeurs, soit 46 % du nombre total de ces derniers.

M. Meuriot examine ensuite les résultats politiques des dernières élections. Elles ont surtout été caractérisées par le maintien des forces relatives des partis, ce qui est un fait très rare ; la majorité ministérielle, qui était de 386 voix avant la consultation électorale, est maintenant de 388 ; les deux grands partis, unioniste et libéral, ont exactement la même force, avec 272 représentants chacun. Le parti ministériel maintient sa majorité sans changement, aussi bien dans les bourgs que dans les comtés.

Les résultats sont plus intéressants si on les examine suivant les régions : au nord de la Trent, l'Angleterre a donné 960.000 voix aux radicaux et 815.000 aux unionistes, malgré les efforts faits par ceux-ci pour conquérir le Lancashire ; au sud de la même rivière, la proportion est renversée : 1.151.000 voix unionistes contre 1.050.000 suffrages radicaux. Les forces unionistes sont donc surtout concentrées dans le sud et surtout dans le sud-est (42 unionistes élus contre 5 radicaux) ; à Londres, les deux partis s'équilibrent. Par contre, le pays de Galles ne compte que 3 unionistes parmi ses 30 députés ; l'Ecosse, pays classique des ministres libéraux, a 9 unionistes sur 61 députés. Quant à l'Irlande, à part l'Ulster qui a nommé 8 unionistes, elle n'envoie au Parlement que des *home rulers*, quelques redmondites et quelques o'brienistes. Quant aux universités, qui disposent de 9 sièges, elles sont irréductiblement unionistes.

En somme, la répartition géographique des partis dans le Royaume-Uni tient surtout aux différences ethniques et religieuses entre les diverses régions : l'Angleterre saxonne et anglicane est la forteresse des unionistes, qui y ont 242 sièges sur 272 ; au contraire, les régions celtiques et dissidentes (Ecosse, Irlande, pays de Galles, Cornouailles) sont libérales. Ainsi ce sont les éléments fondamentaux dont la lutte remplit toute l'histoire de l'Angleterre qui se trouvent encore aujourd'hui en opposition dans les débats politiques.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Meuriot de sa très intéressante communication.

L'ordre du jour de la prochaine séance est fixé comme suit :

1° Rapport du trésorier et de la Commission des fonds et archives sur la situation financière de la Société à fin 1910 et le projet de budget pour 1911.

2° Discussion sur une question de méthode statistique posée par M. Vassilière.

3° Les chemineaux de l'Épargne : Emissions, amortissements et morcellement des titres des compagnies de chemins de fer, par M. Alfred Neymarek.

4° La loi d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables ; ses premiers résultats, sa répercussion sur les autres formes d'assistance, par M. Dugé de Bernonville.

**Le Secrétaire général,
A. BARRIOL**

**Le Vice-président,
DESROYS DU ROURE.**
